

Rapport N° 07.264
Aménagement de la route départementale 7
Berges de Seine entre le Pont de Sèvres et Paris

Monsieur le Président, Cher(e)s Collègues,

Avec ce rapport, il nous est demandé d'approuver la fin de la concertation sur l'aménagement de la RD7, le passage à la phase de l'enquête publique et d'entériner le choix d'un boulevard à deux files de circulation avec des carrefours à feux.

Nous ne voterons pas ce rapport et nous regrettons qu'il soit proposé au débat de l'Assemblée Départementale en ce début du mois de juillet où beaucoup d'élus sont absents.

Nous considérons comme positif l'enrichissement du projet, au départ seulement routier, de l'aménagement des berges, d'implantation de circulations douces, de voies piétonnes. Ce qui a donné un projet global routier et environnemental. Cette demande était en effet venue fortement lors des consultations des riverains, associations et élus des villes concernées.

Cependant, notre avis est tout autre quant aux choix pour le tracé routier. Alors que la concertation a montré que les riverains, les populations des communes concernées, de nombreux élus ont vivement critiqué la 2 fois 2 voies et se sont prononcés contre, alors que des expérimentations relatives au rond point sans feux sont en cours, alors qu'une variante proposée par la communauté Arc de Seine d'un rétrécissement à une file par sens avec des carrefours équipés de giratoires sans feux semblait emporter une plus grande adhésion, vous faites le choix d'un boulevard à deux files de circulation par sens avec carrefours à feux tricolores.

Cette solution présente dites-vous « les meilleures caractéristiques en comparaison des deux autres hypothèses » et, selon vous, « elle doit être retenue comme étant la plus appropriée faute de consensus ».

Vous avez donc tranché dans ce débat sur la relation automobile et transports en commun posé par cet aménagement. L'on peut donc fortement s'interroger sur la réelle prise en compte de la concertation puisque vous revenez à votre premier choix ?

Le débat sur les différentes hypothèses et alternatives possibles n'aura donc été qu'un leurre ! Il n'est pas certain qu'avec un tel choix, l'aménagement de ce secteur se réalise dans les meilleures conditions.

Nous l'avons pour notre part maintes fois répétés, le projet définitif doit tenir compte de la concertation, des avis et remarques. Il doit également être mené de front avec le développement des transports en commun. Vous y faites référence dans votre rapport. Nous savons tous l'importance des transports publics pour répondre aux besoins de déplacements des habitants, la nécessité et l'urgence de leur développement notamment pour les liaisons de banlieue à banlieue.

Dans ce cadre là, l'amélioration des services rendus par le T2 et son prolongement, le projet du Métrophérique sont à prendre en compte.